



COLLOQUE

LES CONFLITS DOCTRINAUX DU XIX^e SIECLE

Une analyse des fondements politiques du droit

JEUDI 20 MAI
ET VENDREDI 21 MAI 2021

10h-18h

Colloque international organisé par
le Centre de recherche Léon Duguit,
Université d'Évry.

Sous la direction de Tanguy Pasquiet-Briand



Centre Charcot
Université Paris II Panthéon-Assas
36 rue Charcot 75013 PARIS



Retransmis en visioconférence
(sur inscription)

+ d'infos et inscriptions

tanguy.pasquiebriand@univ-evry.fr



université
PARIS-SACLAY

CRLD Centre de Recherche
Léon Duguit

www.univ-evry.fr



10h **Ouverture du colloque**
Tanguy Pasquier-Briand, Professeur de droit public à l'Université d'Évry, Université Paris-Saclay

Matinée (10h00-13h00) : Perspectives de droit privé et de droit pénal
Présidence de séance : Yannick Pagnerre, Professeur de droit privé à l'Université d'Évry, Université Paris-Saclay

10h15 **Les conflits d'interprétation de la doctrine civiliste de la fin du XIX^e siècle autour du solidarisme**
Dimitri Houtcieff, Professeur de droit privé à l'Université d'Évry, Université Paris-Saclay

10h45 **Enjeux et conflits autour de la codification du droit de la faillite**
Lalbila Raphaël Zouba, Doctorant et Attaché temporaire d'enseignement et de recherche en droit privé à l'Université Sorbonne Paris Nord

11h15 **Discussion et débat**

11h30 **Les disputes sur la complétude du premier Code pénal**
Thibault Desmoulin, Docteur en droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas, Secrétaire général de l'Institut Michel Villey

12h **Justifier l'abolition de la confiscation générale (1814-1825)**
Agathe de Montburon, Doctorante en histoire du droit à l'Université Paris II Panthéon-Assas

12h30 **Discussion et débat**

Après-midi (14h30-18h00) : Perspectives de droit constitutionnel et de libertés publiques
Présidence de séance : Éric Desmons, Professeur de droit public à l'Université Sorbonne Paris Nord

14h30 **Les débats interprétatifs autour de la Charte constitutionnelle de 1814**
Philippe Lauvaux, Professeur émérite de droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas

15h **Pierre-Louis Roederer et l'Adresse d'un constitutionnel aux constitutionnels (1835) : la séparation des pouvoirs contre le parlementarisme**
Johan Menichetti, Docteur en histoire du droit de l'Université Paris-Est Créteil

15h30 **Changer de constitution. Le débat sur la révision constitutionnelle à la fin de la Seconde République**
Alain Laquière, Professeur de droit public à l'Université de Paris

16h **Discussion et débat**

16h30 **Aspects juridiques de la Contre-révolution sous la III^e République : la Revue catholique des institutions et du droit et la liberté d'association (1873-1901)**
Franck Zarlenga, Docteur en histoire du droit de l'Université Paris-Est Créteil

17h **Les arguments juridiques et politiques des adversaires de la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905**
Nicolas Sild, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole

17h30 **Discussion et débat**

18h **Fin de la première journée**

Matinée (10h00-13h00) : Perspectives de droits étrangers

Présidence de séance : François Colly, Professeur émérite de droit public à l'Université d'Évry, Université Paris-Saclay

- 10h** **La notion de Constitution aux États-Unis dans la seconde moitié du XIX^e siècle : une notion (polémique) constamment réinventée**
Apostolos Vlachogiannis, Conseiller juridique à la présidence de la République hellénique, Docteur en droit public de l'Université Paris II Panthéon-Assas, Enseignant-chercheur en droit public à l'Université ouverte hellénique
- 10h30** **Une controverse durable : les origines doctrinales de la Constitution de Cadix (1812)**
Jean-Baptiste Busaall, Maître de conférences en histoire du droit à l'Université de Paris
- 11h** Discussion et débat
- 11h30** **Controverse sur la théorie de l'action dans l'Allemagne du second XIX^e siècle**
Marie-Caroline Arreto, Maître de conférences en droit public à l'Institut Catholique de Paris
- 12h** **Eugen Ehrlich, théoricien du droit non-étatique**
Hugues Rabault, Professeur de droit public à l'Université d'Évry, Université Paris-Saclay
- 12h30** Discussion et débat

Après-midi (14h30-18h00) : Perspectives de droit administratif et de théorie politique

Présidence de séance : Thomas Hochmann, Professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre, Membre de l'Institut Universitaire de France

- 14h30** **L'impossible Code administratif**
Anissa Hachemi, Professeure de droit public à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
- 15h** **L'acte purement discrétionnaire**
Benjamin Defoort, Professeur de droit public à l'Université de Tours
- 15h30** Discussion et débat
- 16h** **Normativité du sacré ou sacralisation de la norme ? Controverse dans l'anthropologie juridique naissante**
Tristan Pouthier, Professeur de droit public à l'Université d'Orléans
- 16h30** **Le libéralisme français, un oxymore ?**
Aurelian Craiutu, Professeur de science politique à la Indiana University Bloomington
- 17h** Discussion et débat
- 17h30** Cocktail de clôture

Informations pratiques :

Dates : les 20 et 21 mai 2021 (10h00-18h00 ; 10h00-18h00)

Lieu du colloque : Centre Charcot de l'Université Paris II Panthéon-Assas

Adresse : 36, rue Charcot 75013 Paris

Accès : métros Bibliothèque François Mitterrand ou Olympiades (ligne 14) et Nationale (ligne 6) ; bus (ligne 27, arrêt Jeanne d'Arc-Église de la Gare)

Inscription obligatoire à l'adresse électronique suivante :

tanguy.pasquetbriand@univ-evry.fr

L'accès au colloque se fera dans la limite de trente places assises.

Il sera également retransmis en visioconférence, grâce à un lien qui devra être demandé par courrier électronique, envoyé à l'adresse : tanguy.pasquetbriand@univ-evry.fr